Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 12/10/2026 - 17003 - 2007 B 00471 - 316 469 774 - CABINET PERON ET ASSOCIES

SARL CABINET PERON ET ASSOCIES
77420 CHAMPS SUR MARNE

Bilan certifié conforme

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/08/2026 12			Exercice N-1 31/08/2025 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	10 657	10 657				
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles	383 238		383 238	383 238		
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles	136 550	76 444	60 106	65 473	5 367-	8.20-
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	12 100		12 100	15 000	2 900-	19.33-
	Autres immobilisations financières	12 720		12 720	12 720		
	Total de l'actif immobilisé (III)	555 265	87 100	468 164	476 431	8 267-	1.74-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	284 998	825	284 173	255 547	28 626	11.20
	Autres créances	2 733		2 733	7 894	5 162-	65.39-
	Charges constatées d'avance	36 463		36 463	36 719	257-	0.70-
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	340 797		340 797	384 020	43 223-	11.26-
	Total de l'actif circulant (IV)	664 991	825	664 166	684 181	20 015-	2.93-
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	1 220 255	87 925	1 132 330	1 160 612	28 282-	2.44-

(1) Dont à moins d'un an 12 100
(2) Dont à moins d'un an

SARL CABINET PERON ET ASSOCIES
77420 CHAMPS SUR MARNE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/08/2026 12	Exercice N-1 31/08/2025 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 80 000)	80 000	80 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	8 000	8 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	300 015	302 100	2 085-	0.69-
	Report à nouveau	1	91	91-	99.26-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	170 416	172 824	2 409-	1.39-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	558 431	563 016	4 584-	0.81-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36 750	47 577	10 826-	22.76-
	Emprunts et dettes financières diverses		57	57-	100.00-
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	249 837	240 579	9 258	3.85
	Dettes fiscales et sociales	170 520	164 064	6 456	3.94
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	89	4 754	4 665-	98.12-
	Produits constatés d'avance	116 703	140 566	23 864-	16.98-
	Total des dettes (III)	573 899	597 596	23 697-	3.97-
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	1 132 330	1 160 612	28 282-	2.44-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	548 401	560 890		

SARL CABINET PERON ET ASSOCIES

27 rue Alfred Nobel

77420 CHAMPS SUR MARNE

ANNEXE DU 01/09/2025 AU 31/08/2026

CABINET PERON & ASSOCIES
27 rue Alfred Nobel

77420 CHAMPS SUR MARNE
01 60 06 84 30

ANNEXE

SOMMAIRE

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux x
Art. 831-2 - Changements comptables x

- INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

- INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIF

Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations x
Art. 832-8 - Dépréciations de l'actif circulant x
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice x

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-11 - Capitaux propres x
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice x

- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE

Art. 835-1 - Avances, crédits et engagements x

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF

Art. 837-1 - Informations relatives à l'effectif x
Art. 837-2 - Informations relatives à l'effectif par catégorie x

SFL

ANNEXE

Exercice du 01/09/2025 au 31/08/2026

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/08/2026

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les fonds commerciaux ne sont pas amortis sur 10 ans, conformément à l'article **214-3 du PCG**.

Événements post-clôture

La migration des dossiers d'expertise comptable et la formation de nos clients sur notre nouvelle plateforme de gestion devraient se terminer sur le dernier trimestre 2026.

L'outil de gestion des temps et de facturation du cabinet est également en cours de changement avec une première facturation effective au 30/09/2026.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2025 au 31/08/2026

Informations significatives

L'exercice a été marqué par une hausse globale de l'activité de 2.84% et une hausse des charges d'exploitation de 5.55% supérieure à celle de l'activité en lien avec la comptabilisation de pertes sur créances clients irrécouvrables pour 54 K€.

L'année a également été marquée par le changement d'éditeur de l'outil de production comptable et fiscale afin de proposer aux clients d'expertise comptable une plateforme agréée permettant de satisfaire à la réforme de la facture électronique effective au 01/09/2026.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Le règlement ANC n°2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 août 2026 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2025 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

Nous vous précisons que l'application du règlement ANC n°2022-06 n'a pas eu une incidence significative sur la comparabilité des informations financières entre les exercices.

Changement d'estimation

Néant

JFL

ANNEXE

Exercice du 01/09/2025 au 31/08/2026

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	10 657			10 657
Autres immobilisations incorporelles	383 238			383 238
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	64 864			64 864
Matériel de bureau et matériel informatique	42 484	6 028	1 539	46 974
Mobilier	18 512	6 200		24 712
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	12 720			12 720
TOTAL	532 475	12 228	1 539	543 165

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	10 657			10 657
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	12 936	6 095		19 030
Matériel de bureau et matériel informatique	29 567	10 965	660	39 872
Mobilier	17 012	530		17 542
TOTAL	70 171	17 590	660	87 100

JFP

ANNEXE

Exercice du 01/09/2025 au 31/08/2026

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial		Non amortissable
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Créances	8 592	825	8 592	825
TOTAL	8 592	825	8 592	825

SFL

ANNEXE

Exercice du 01/09/2025 au 31/08/2026

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

Une créance client a été dépréciée à hauteur de 50% pour un client en redressement judiciaire.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Prêts	12 100	12 100	
Autres immobilisations financières	12 720		12 720
Créances de l'actif immobilisé	24 820	12 100	12 720
Clients douteux ou litigieux	1 980		1 980
Autres créances clients	283 018	283 018	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 733	2 733	
Créances de l'actif circulant	287 731	285 751	1 980
Charges constatées d'avance	36 463	36 463	
TOTAL	349 014	334 314	14 700
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	4 703		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	7 603		

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Parts sociales	32.00	2 500			2 500

ANNEXE

Exercice du 01/09/2025 au 31/08/2026

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	80 000			
Réserve légale	8 000			
Autres réserves	302 100	172 915	175 000-	
Report à nouveau	91	91-		
Résultat de l'exercice	172 824	172 824-		
Total des capitaux propres	563 016	0	175 000-	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				80 000
Réserve légale				8 000
Autres réserves				300 015
Report à nouveau				1
Résultat de l'exercice		170 416		170 416
Total des capitaux propres		170 416		558 431

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	36 706	11 209	25 498	
Fournisseurs et comptes rattachés	249 837	249 837		
Personnel et comptes rattachés	55 071	55 071		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 238	45 238		
Impôts sur les bénéfices	13 268	13 268		
Taxe sur la valeur ajoutée	54 636	54 636		
Autres impôts taxes et assimilés	2 308	2 308		
Autres dettes	89	89		
Produits constatés d'avance	116 703	116 703		
TOTAL	573 855	548 357	25 498	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 870			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2025 au 31/08/2026

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

Engagement en matière de pensions et retraites

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite ont été évalués au 1er septembre 2026.

La valeur actuelle probable des droits acquis, en tenant compte des dispositions légales, et en fonction des hypothèses suivantes :
- Convention Collective des Experts-Comptables et Commissaires aux comptes
- Départ volontaire des salariés
- Taux moyen de charges sociales : 45.00 % (Cadres) et 35.00 % (Non Cadres)
- Evolution des salaires : + 1%
- Taux d'actualisation : taux IBOXX AA, 4.15 % au 31/08/2026

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le passif social de la SARL CABINET PÉRON ET ASSOCIES ainsi calculé s'élève à 48 363.66 € au 31 août 2026.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **10 personnes** , conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	7
Employés	3
TOTAL	10

Dont un apprenti en employés

SPR

CABINET PERON ET ASSOCIES
Société à responsabilité limitée au capital de 80 000 Euros
Siège social : 27, rue Alfred Nobel – 77420 CHAMPS SUR MARNE
316 469 774 RCS MEAUX - SIRET 316 469 774 00087 - APE 69.20Z

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2026

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Conformément aux dispositions du Code de Commerce et à l'article 25 des statuts, l'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Août 2026, soit la somme de 170 416 Euros, ainsi qu'il suit :

bénéfice de l'exercice	170 416 €
auquel il y a lieu d'ajouter le montant du compte "Report à Nouveau"	1 €
soit un résultat net à répartir.	170 417 €
- à la distribution d'un dividende de	170 000 €
- au compte « Autres Réserves », soit	400 €
- le solde au compte « Report à Nouveau » soit	17 €

L'assemblée générale prend acte des principales dispositions affectant la fiscalité des personnes physiques et morales en matière d'imposition des dividendes, telles que décrites dans le rapport établi par le Gérant et en vigueur à ce jour.

Le dividende d'un montant brut s'élèvera à 68 Euros par part.

Cette distribution de dividendes sera mise en paiement à compter de ce jour.

En outre, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices ont été ventilées de la manière suivante :

EXERCICES	ANNEES DE DISTRIBUTION	TOTAL DIVIDENDES DISTRIBUES	DIVIDENDES	DISTRIBUES
			Eligibles à l'abattement de 40%	Non éligibles à l'abattement de 40%
31/08/2023	2023	220 000 €	264 €	219 736 €
31/08/2024	2024	175 000 €	210 €	174 790 €
31/08/2025	2025	175 000 €(1)	210 €	174 790 €

(1) Dont 2 085 Euros prélevés sur le compte « Autres Réserves »

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés en date du 29 Septembre 2026.

Extrait certifié conforme à l'original
M. Jean-François PERON, Gérant

